Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 75 (1978)
Heft: 11

Rubrik: Billet du président ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du président

L'esprit clair, la tête reposée, mes idées voguent à la poursuite du temps qui passe et mes pensées reviennent invariablement à cette grande famille SAR et à son journal.

Ce dernier, malgré l'outrage des ans se porte allégrement mais est tout de même, malgré toute notre sympathie, quelque peu cachottier! Jamais je ne me permettrais de contester le nombre d'années d'une dame, qui bien que celui indiqué par elle-même, peut être sujet à caution. Car, pour être agréable à la personne d'en face, nous faillirions à bien des faiblesses! Et, un doux mensonge à mon sens sera toujours moins désagréable qu'une cruelle vérité.

Ces propos me sont dictés par la sympathique «Gazette apicole» qui, dans son numéro d'octobre 1976 relevait le bel âge du «Journal suisse d'apiculture». Une rectification intervenait dans la même gazette apicole en janvier 1977, en indiquant non pas l'âge que le typographe veut bien inscrire à la première page de ce journal. Mais l'âge réel de ce dernier, même si nous sommes en contradiction avec notre dévoué imprimeur qui année après année, veut bien changer un chiffre à son journal. Expliquons-nous: Le «Journal suisse d'apiculture» indique en couverture «75e année». Aucune contestation possible, mais en 1879, soit trois ans après la fondation de la SAR, le «Bulletin d'apiculture» qui changea de nom pour paraître sous celui de «Revue internationale d'apiculture» voyait le jour à Nyon. C'est Edouard Bertrand, membre fondateur de la SAR qui proposait à ses collègues, lors de la séance de comité du 5 août 1879, à midi, à son domicile à Nyon, son intention de créer un journal. Il spécifiait clairement qu'il entendait rester seul maître, mais était bien disposé à faire bénéficier tous les membres de la «Romande» de son journal. Il est trop tôt aujourd'hui de dire tous les mérites de ce dernier, mais son âge ne peut être contesté. Bertrand fut rédacteur, imprimeur mais surtout mécène de ce journal durant 25 ans. En 1904, au déclin de ses forces, Bertrand remettait son œuvre à des forces nouvelles en l'occurrence au président Gubler et ses collègues du comité SAR. Ceux-ci, à l'unanimité et d'un commun accord, reconnaissaient la nécessité de poursuivre le beau sillon de Bertrand.

Par conséquent, l'an prochain, le fidèle trait d'union des apiculteurs romands entrera dans sa centième année, car notre modestie ne souffre nullement si nous nous attribuons aujourd'hui l'immense travail de Bertrand. Bien au contraire, celui-ci serait heureux de constater que son œuvre a fait son chemin, malgré tous les aléas d'une vie souvent bien difficile!

D'autre part, la belle tradition de notre société, soit la fête de la «Romande» ne doit pas tomber en disgrâce. Bien au contraire, après les belles journées passées en Valais et à Fribourg lors des deux dernières

manifestations, le comité SAR tient beaucoup à respecter nos us et coutumes. Car ces journées dégagent une ambiance et une chaleur dont chaque apiculteur est heureux de retrouver. Aussi, nous pensons qu'une belle journée SAR pourrait très bien être associée à l'anniversaire de notre journal.

Vevey, octobre 1978. *Adrien Paroz.*

Conseils aux débutants

Novembre 1978.

RECOMMANDATIONS

En ce mois de l'année, vos colonies amplement pourvues de nourriture et bien calfeutrées contre les attaques du froid à venir, doivent être logées dans des ruches bien conditionnées.

Si de plus, vous avez pris toutes les précautions énoncées dans les articles précédents, vous n'aurez alors rien à craindre des rigueurs de notre climat hivernal aussi bien que de la durée de cette saison redoutée.

Sachez que vos abeilles ont aussi mérité une tranquillité dès lors absolue et qu'il serait néfaste et vain de vouloir ouvrir une ruche habitée à une saison où le couvain réduit dans son volume et sa surface a de plus en plus besoin de chaleur.

Limitez-vous à des contrôles extérieurs réguliers pour limiter les éventuels dégâts que pourraient causer les méfaits du vent, par exemple, ou le bétail et gibier en quête de nourriture.

Nous profiterons à nouveau du repos de nos bestioles pour compléter nos connaissances théoriques, mais la matière est si vaste qu'il ne m'est bien sûr pas possible de tout vous enseigner dans cette modeste rubrique. Il vous incombe donc de vous documenter et d'apprendre personnellement au maximum et pour ceci, il vous est indispensable de posséder la liste officielle complète des ouvrages disponibles à notre bibliothèque. Celle-ci s'obtient auprès de notre collègue du comité central, M. Georges Fragnières, à 1711 Rossens/FR, qui se fera un très grand plaisir de vous l'adresser. Il en sera de même pour tous les envois de livres que vous désirerez consulter et lire. Après avoir personnellement participé au concours de ruchers SAR, cette année (et mes collègues candidats ne me contrediront pas), nous n'en savons jamais trop !... et en matière de savoir, l'appétit des membres de notre jury n'est pas facile à satisfaire. Participez aux cours que pourrait organiser votre section ou la section voisine, aux conférences, etc. En bref, ne manquez aucune occasion !

Voyons maintenant si votre rucher est installé dans les meilleures conditions ?...

On choisira, pour autant que faire se peut, un emplacement dans le voisinage de son habitation en évitant la proximité des voies de communications publiques, tant routes que chemins ou sentiers. Ceci n'est bien sûr pas toujours réalisable mais sachez en tout cas respecter une distance suffisante de l'endroit choisi à la propriété voisine. L'ébranlement du sol gelé peut avoir de graves inconvénients et répercussions si vos ruches sont trop proches d'une voie de chemin de fer (situées sur un emplacement voisin d'un parcours de freinage, par exemple). La proximité d'une grande nappe d'eau (lac) n'est pas favorable bien que l'eau soit une matière indispensable à la vie de nos abeilles et à leur développement. La proximité d'un ruisseau pas trop ombragé ou d'une fontaine évitera de longs trajets à vos protégées tandis qu'à vous l'obligation d'installer un abreuvoir artificiel pas ou peu recommandé, du point de vue sanitaire, surtout si le contenu est stagnant et favorise ainsi le développement de bactéries.

Vous aurez soin d'orienter vos ruches vers le levant (trous de vol), de les placer à 30 cm du sol (au moins) afin de rendre les visites moins pénibles à votre dos et d'éviter aux grandes herbes et orties éventuelles d'obstruer trop rapidement les trous de vol.

Une petite haie de troènes, du côté de bise, abriterait avantageusement tandis que le trop proche voisinage de grands arbres est à déconseiller. Si l'ombre est appréciée durant les grandes chaleurs de l'été elle peut être nuisible au printemps et à l'automne. En hiver, les abeilles craignent davantage l'humidité que le froid !

L'environnement a aussi toute son importance !... Evitez le voisinage d'une cidrerie, d'une fabrique de bonbons ou de confitures, d'une raffinerie aussi bien que d'une confiserie. Vous limiterez les pertes inutiles et néfastes d'abeilles aussi bien que les conflits et procès éventuels (inévitables)... Il en est de même des gadoues ou décharges publiques, lieux de propagation de maladies par le dépôt d'emballages vides de miel tant suisse qu'étranger.

Mais recherchez l'approche d'une forêt, de vergers, de prairies naturelles, de cultures de plantes mellifères (colza), etc., dont la floraison ne peut qu'assurer vos récoltes si les conditions météorologiques sont favorables.

Enfin, n'allez pas non plus vous implanter dans une zone déjà surchargée de ruches pour éviter la contagion trop rapide de maladies éventuelles aussi bien que de maigres récoltes. Il est évident que si les abeilles visitent trois fois par jour les mêmes fleurs elles récolteront quand même moins que si elles mettent trois jours pour visiter toutes les fleurs du même secteur. Dans ce cas vous éviterez la mauvaise humeur de vos collègues apiculteurs voisins et pourrez plus volontiers compter sur leur collaboration toujours utile à un débutant.

M. Léchaire.